



Peyruis le 30 juin 2021
Monsieur le Directeur Général
Société ESCOTA
Direction Générale MANDELIEU

Remis en main propre le :

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous notifions par la présente du dépôt d'un préavis de grève, conformément aux dispositions des articles L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du Travail.

Les revendications concernent :

- Embauche rapide de personnel en viabilité.
- Quel avenir pour la filière péage ? Respect du salarié et de l'humain.
- Clarification des appels en astreinte.
- Respect des accords d'entreprise.
- Respect des conditions de travail et des règles de sécurité des entreprises extérieures.

La grève commencera le lundi 12 juillet à 4h00 du matin et se terminera le mercredi 14 juillet à 5h et concerne l'ensemble des salariés du District VDD.

Ce préavis pourra être reconduit ultérieurement.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour la CFDT
Le Délégué Syndical
Alain Simone

Pour l'UNSA Autoroutes
Le Délégué Syndical
Hérald Leclercq